



## COMMUNIQUÉ

---

### **Début de la construction du parc éolien communautaire de Témiscouata *Un investissement de 65 M\$***

*Témiscouata-sur-le-Lac (Québec), le 23 septembre 2013* – Boralex inc. (« Boralex ») et la MRC de Témiscouata soulignent l'ouverture du chantier du parc éolien communautaire de Témiscouata. Pour l'occasion, messieurs Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex, et Serge Fortin, préfet de la MRC de Témiscouata, ont procédé, en compagnie de plusieurs dignitaires, à la première pelletée de terre du parc éolien d'une puissance installée de 23,5 MW.

« Ce projet est porteur pour la région et contribuera assurément à la vitalité de notre économie locale, de même qu'au développement d'une expertise régionale dans l'industrie de l'énergie éolienne » a commenté monsieur Fortin.

« C'est avec fierté que Boralex participe à ce projet éolien et s'associe à une région dont le dynamisme et l'audace sont bien connus. Une région qui a accueilli et supporté ce projet avec enthousiasme et pour cela, je vous remercie de votre confiance » a déclaré monsieur Lemaire.

La construction du parc éolien communautaire de Témiscouata représente un investissement total de 65 M\$, dont un minimum de 39 M\$ sera effectué au Québec. Construction Hamel est l'entrepreneur retenu pour réaliser ces travaux. Cette année, les travaux se concentrent sur le déboisement et la construction de routes. En 2014, l'accomplissement des chemins, fondations, réseau collecteur, poste de raccordement, transport des composantes et installation des 10 éoliennes permettront de mettre en service le parc en décembre 2014.

Pendant la période de construction, jusqu'à 50 emplois seront créés tandis que 3 emplois seront requis pendant les vingt ans d'exploitation. Les travailleurs recevront tous un guide des ressources du milieu afin d'encourager la consommation régionale et ainsi maximiser les retombées locales.

Le site Internet des parcs éoliens de Témiscouata sera hebdomadairement mis à jour pour ainsi y retrouver toute l'information pertinente à propos des travaux ([eolientemiscouata.com](http://eolientemiscouata.com)).

### **À propos des Parcs éoliens de Témiscouata**

Les Parcs éoliens de Témiscouata, d'une puissance contractée totalisant 75 MW, comporte le parc éolien communautaire Témiscouata (Témiscouata I) de 23,5 MW réalisé en partenariat par la MRC de Témiscouata et Boralex, dont la mise en service est prévu en décembre 2014 et le projet éolien Témiscouata II de 51,7 MW dont la mise en service est prévue à la fin de 2015.

### **À propos de Boralex**

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de près de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 550 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **À propos de la MRC de Témiscouata**

La Municipalité Régionale de Comté de Témiscouata est un organisme qui oeuvre en aménagement du territoire, en urbanisme, en protection de l'environnement, en développement régional, culturel et sociocommunautaire. Sous la présidence d'un préfet élu au suffrage universel, le conseil de la MRC est composé des maires et mairesses des 19 municipalités de son territoire. Par son action politique, la MRC assure un leadership mobilisateur au service de ses concitoyens et concitoyennes. En plus de se préoccuper de l'organisation physique de son territoire, la MRC s'implique au niveau de nombreux dossiers de développement régional qui ont une incidence directe sur le mieux-être et sur la qualité de vie de sa population.

– 30 –

### **Pour de plus amples renseignements :**

#### **Médias**

Patricia Lemaire  
Directrice, affaires publiques et communications  
Boralex inc.  
(514) 985-1353  
[patricia.lemaire@boralex.com](mailto:patricia.lemaire@boralex.com)

Madame Caroline Chassé  
Directrice des communications  
MRC de Témiscouata  
418-899-6725 poste 111  
[cchasse@mrctemis.ca](mailto:cchasse@mrctemis.ca)